

Le mardi 03 octobre 2017



Site de Micheville : les premiers travaux d'aménagement dévoilés le 9 octobre !

Au programme : visite guidée et explications détaillées sur ce projet d'envergure qui mettra en vedette logements, commerces, Pôle Culturel, bureaux et de nombreux espaces naturels. Rendez-vous sur le chantier à 11h30 pour l'événement, en présence de Jean-Luc Marx, Préfet de Région Grand Est, Mathieu Klein, Président du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et Vice-Président du conseil d'administration de l'EPA Alzette-Belval, Patrick Francois, Directeur Régional Grand Est de la Caisse des Dépôts, Lucien Piovano, Maire d'Audun-le-Tiche et Laurent Mourey, Directeur Linkcity Nord-Est.

L'opération, lancée fin 2016 par l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) d'Alzette-Belval, porte ses premiers fruits. Le futur quartier de Micheville situé sur une friche sidérurgique, concerne les communes de Villerupt (Meurthe-et-Moselle), d'Audun-le-Tiche et de Russange (Moselle). Les travaux d'aménagement et de construction ont démarré avec l'Écoparc, sur le territoire d'Audun-le-Tiche. L'EPA y réalise 2 chantiers :

- **travaux de reprise de tous les espaces publics** : voirie, stationnement, piste cyclable et piétonne, corridor de biodiversité ;
- **réhabilitation de l'ancien laboratoire de l'usine en bâtiment tertiaire à énergie positive** qui accueillera l'EPA, la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA), et les associations de danse Chor A Corps et de dessin Férus d'Art ;
- **183 logements à haute performance thermique** (qui seront labellisés E+ / C-) **construits par Linkcity**, dont une résidence étudiante et jeunes actifs de **131 logements**, selon un principe constructif industrialisé, innovant, en panneaux de bois Panobloc ;

À terme, le quartier de Micheville offrira **1 800 logements** et comprendra **cinq polarités principales** : le Pôle Culturel, le Hub de Mobilité associé aux commerces, le parc urbain, un espace dédié aux activités économiques et enfin une cité scolaire.

Labellisé « ÉcoQuartier » et « ÉcoCité », le futur site bénéficiera d'une gestion innovante des eaux pluviales, d'îlots haute performance énergétique ainsi que de réseaux de chaleur. Sans oublier la protection de la faune et de la flore et la réduction de l'impact sur l'environnement. Il a reçu à ce titre le soutien du fonds « Ville de Demain » mis en œuvre par la Caisse des dépôts pour le compte de l'Etat, au titre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).

À propos de l'EPA

L'Établissement Public d'Aménagement (EPA) d'Alzette-Belval a été créé en 2012 à l'initiative de l'État. Sa mission : aménager et développer le territoire de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Alzette-Belval, situé au sein de la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA).

Contact presse : Mireille Mateu > mireille.mateu@alzette-belval.fr > Tél. : 03 83 80 02 35



Travaux réalisés avec le concours du Programme d'Investissements d'Avenir